

**ET SI TOUT SE JOUAIT DANS LE SILENCE
DU GRAND SAMEDI SAINT ?...**



Pour découvrir Pâques, savez-vous bien compter ?... Pour comprendre cette question étrange, suivons le chemin de l'Histoire...

1^{ère} étape : Dans l'Antiquité chrétienne, le **Triduum** (= trois jours) **pascal** était défini comme le « *Sacratissimum triduum Crucifixi, Sepulti et Ressuscitati* » (St Augustin), le « très saint Triduum du Crucifié, du Déposé dans le tombeau, et du Ressuscité ». Le Triduum pascal + commençait ainsi le jeudi soir avec la « Messe de la Cène » jusqu'au vendredi soir avec l'« Office de la Passion » ; c'était le 1^{er} jour, celui du *Crucifixi* ;
+ puis du vendredi soir au samedi soir venait le 2^{ème} jour, celui du *Sepulti* ;
+ enfin du samedi soir (Vigile pascale) au dimanche soir (Vêpres du Dimanche de Pâques), se déployait le 3^{ème} jour, celui du *Ressuscitati*.

Au centre du Triduum, on trouvait donc le moment du « *Sepulti* », du Christ déposé

dans le tombeau (vendredi soir au samedi soir) ; le cœur du Triduum était donc la « Descente aux Enfers » accomplie par le Christ Jésus.

2^{ème} étape : Quand, en 1566 (Bulle *Ad cuius notitiam* - 29 Mars 1566), St Pie V va interdire la célébration de la Messe en après-midi : la *Messe de la Cène* sera célébrée le jeudi matin et « *la journée du jeudi était consacrée à l'adoration de l'eucharistie* » (P. Jounel, p.66). Cette mesure aura pour conséquence que le *Triduum* commençait maintenant + le jeudi matin, le 1^{er} jour, qui sera appelé « Jeudi-Saint » (« *Désormais, toute la journée du jeudi faisait partie du Triduum sacrum...* » - P. Jounel, p.61) ;
+ puis se poursuivait le vendredi matin, le 2^{ème} jour, soit le « Vendredi-Saint » (« *Durant tout le moyen âge, on constate l'anticipation progressive de la célébration. Au XVI^{ème} siècle, elle est fixée au matin... tandis que*

l'après-midi était consacré au Chemin de la Croix et le soir au sermon sur la Passion... » - P. Jounel, p.63 et 67) ;

+ pour s'achever le samedi matin, le 3^{ème} jour, le « Samedi-Saint » où l'on célébrait, la Vigile pascale... le matin (« *En dehors de l'office quotidien du matin et du soir, l'Eglise n'a jamais voulu instituer de célébration spécifique pour honorer le séjour du Christ au tombeau. Malheureusement, l'anticipation progressive de la veillée pascale devait combler de plus en plus ce vide si éloquent. Lorsqu'à partir du XVI^{ème} siècle, on célébra la veillée pascale le matin, on entendit les cloches de Pâques carillonner dès la matinée du samedi. Celui-ci perdait dès lors toute sa signification originelle... » - P. Jounel, p.63) !*

Dans cette façon de concevoir le *Triduum* pascal, non seulement le Dimanche de Pâques en était exclu (un comble contraire à toute la tradition théologique et liturgique de l'Eglise primitive !), mais surtout le **centre du *Triduum*, le 2^{ème} jour, n'était plus le moment où le Christ descend aux Enfers chercher l'Humanité, mais bien le Vendredi-Saint et la**

commémoration de sa mort sur la Croix.

3^{ème} étape : Avec la restauration de la Vigile pascale (Décret *Dominicae Resurrectionis Vigiliam* - 9 février 1951), puis avec la restauration de toute la Semaine Sainte (Décret *Maxima Redemptionis nostrae mysteria* - 16 novembre 1955), le Pape Pie XII permet à l'Eglise de retrouver le *Triduum* pascal dans sa forme antique :

+ du jeudi soir au vendredi soir, venait le 1^{er} jour, composé de la célébration de la Passion depuis la Cène jusqu'à la Mise au tombeau ;

+ du vendredi soir au samedi soir, le 2^{ème} jour se déployait : le Christ au tombeau et la descente aux Enfers ;

+ du samedi soir au dimanche soir, venait le 3^{ème} jour où l'on chantait la Résurrection dans la nuit de Pâques jusqu'au Vêpres du Dimanche.

On retrouvait comme centre du *Sacratissimum Triduum*, le 2^{ème} jour, ce moment où le Christ descend aux Enfers pour rejoindre et sauver l'Humanité.

Deux conséquences suite à ce rappel de l'Histoire :

Tout d'abord, une question de vocabulaire : nos appellations « *Jeudi Saint – Vendredi Saint – Samedi Saint – Dimanche de Pâques* » ne sont sans doute pas les plus adéquates, car elles se situent toujours dans la logique du XVI^{ème} siècle où, pour fêter Pâques, il fallait penser un... « *quadriduum* » et non un « *triduum* » pascal !

Ensuite, une invitation à retrouver le sens du grand silence du 2^{ème} jour (du vendredi soir au samedi soir) : en effet, après le « *Dimanche des Rameaux* », après la célébration en mémoire de la Cène et la grande Liturgie de la Passion et de la Croix, le Samedi-Saint, jour du Grand Silence, il y a souvent... beaucoup de bruits dans nos églises : sacristains, choristes, organistes, décoratrices, diacres, prêtres... s'affairent pour préparer la grande liturgie de la Nuit pascale et les célébrations du Dimanche de Pâques... et le 2^{ème} Jour est souvent oublié... Et pourtant...

Le 2^{ème} jour, du vendredi soir au samedi soir, c'est là que tout se joue... que la Vie se joue dans le silence du tombeau ! En effet, lors de la Vigile pascale, nous allons accompagner les femmes au

tombeau qu'elles vont trouver... vide ! « Christ est ressuscité », chanterons-nous ! C'est fait !



Les femmes ne sont donc pas témoin de la Résurrection mais elles vont témoigner que le Christ est ressuscité. Et pour cause, la Résurrection se passe dans le silence du Tombeau : le Christ, déposé dans le tombeau au début du 2^{ème} jour (le soir du vendredi), descend aux Enfers (*Symbole des Apôtres*), c'est-à-dire qu'il vient rejoindre l'Humanité dans sa plus grande fragilité, sa plus grande faiblesse... dans la mort... Et il vient lui tendre la main pour l'entraîner avec Lui dans sa Résurrection, dans sa Vie...

Les Artistes ont parfois tenté de représenter ce moment : que ce soit la représentation de *l'Anastasis* (ἀνάστασις) de nos Frères d'Orient (photo en haut de la page), mais également dans notre Art occidental, comme la

fresque de Fra Angelico (photo ci-dessous).



Et tout cela dans le silence car, du vendredi soir au samedi soir, le 2^{ème} jour du *Triduum*, l'Eglise ne célèbre rien sauf la belle prière de la Liturgie des Heures : c'est le jour a-liturgique (sans liturgie), comme on dit souvent (ce qui n'est pas vraiment exact non plus puisque la Liturgie des Heures est célébrée), le seul de l'année... et ce n'est pas pour rien : c'est durant ce « jour sans » que le Christ vient accomplir le sommet du projet du Père : délivrer l'Humain des entraves du mal et de la mort... que le Christ vient tendre la main à chaque être humain qui l'accepte, pour

l'emmener avec Lui, dans la Vie divine... que le Christ Jésus vient ouvrir à tout humain qui l'accepte, le chemin de la Résurrection : « Dieu éternel et tout-puissant, dont le Fils unique est descendu aux profondeurs de la terre, d'où il est remonté glorieux : accorde à tes fidèles, ensevelis avec lui dans le baptême, d'accéder par sa résurrection à la vie éternelle », prie la Liturgie des Heures.

Célébrer Pâques, c'est donc avoir foi en Jésus le Christ qui descend aujourd'hui comme hier aux Enfers de nos vies ; il vient pour ouvrir nos tombeaux et nous conduire vers la Vie... Laissons-le faire !... Laissons-nous ressusciter avec le Christ...

Chanoine Patrick Willocq

Illustrations page précédente : *La Descente aux Enfers*, fresque « Anastasis » située dans l'église Saint-Sauveur-in-Chora, Istanbul
Fra Angelico (v 1400-1455), *Descente du Christ aux enfers*, 1437-1445, couvent Saint Marc, Florence.

Citations P. Jounel : Pierre JOUNEL, « Section II. L'Année », dans : Aimé Georges MARTIMORT, *L'Eglise en prière – Introduction à la Liturgie*, IV. La Liturgie et le temps, Desclée, 1983.